
Comité des technologies de l'information et Comité actif-passif et vérification

Procès-verbal de la séance conjointe CTI-CAPV n° 14
Tenue avec *Teams* en raison de la COVID-19
Le 15 octobre 2020, à 10 h
Adopté le 3 décembre 2020

SONT PRÉSENTS :

- M^{me} Corinne Charette, présidente du comité des technologies de l'information
- M^{me} Louise Turgeon, présidente du comité actif-passif et vérification
- M^{me} Lorna Telfer, présidente du conseil d'administration
- M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
- M^{me} Louise Champoux-Paillé, membre du comité actif-passif et vérification
- M. Christian Cyr, membre du comité des technologies de l'information
- M^{me} Brigitte Corbeil, membre du comité actif-passif et vérification
- M. François Geoffrion, membre du comité des technologies de l'information et membre du comité actif-passif et vérification
- M^{me} Sylvie Thivierge, membre du comité des technologies de l'information et membre du comité actif-passif et vérification
- M^e Gisèle Gauthier, directrice générale des affaires juridiques et secrétaire générale
- M^{me} Véronique Pelchat, adjointe à la secrétaire générale

INVITÉS :

- M. Karl Malenfant, vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques et chef de projet CASA
- M^{me} Francine Lépinay, vice-présidente aux finances et au contrôle organisationnel par intérim
- M. Daniel Pelletier, directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes
- M^{me} Caroline Foldes-Busque, directrice générale principale CASA

1. PRÉLIMINAIRES

Il est décidé que madame Corinne Charette préside la séance.

1.1 Présences, avis de convocation – Quorum

La secrétaire générale constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1.2 Ordre du jour : modifications, additions, adoption

La présidente et chef de la direction (PCD) mentionne que le vice-président à l'accès sécuritaire au réseau routier ne sera pas présent au point 3 de l'ordre du jour et qu'elle traitera seule le point 4, soit le suivi sur la COVID-19. L'ordre du jour est adopté avec ces ajustements.

2. PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE ET PLAN DE TRAVAIL

2.1 Adoption du procès-verbal de la séance du 10 septembre 2020

Le procès-verbal de la séance du 10 septembre 2020 est adopté par les membres sans modification.

2.2 Suivi du plan de travail

Les membres font l'étude du plan de travail. La planification est respectée. La secrétaire générale rappelle, par la même occasion, qu'une séance additionnelle est en préparation.

3. CASA

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques et chef de projet CASA, la vice-présidente aux finances et au contrôle organisationnel par intérim, le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes ainsi que la directrice générale principale CASA se joignent aux membres.

3.1 Suivi financier – Suite de la rencontre du 8 octobre 2020

La vice-présidente aux finances et au contrôle organisationnel par intérim dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-CAPV-3 a) du 20.10.15, un tableau portant sur la synthèse de l'évolution du projet CASA ainsi qu'un tableau portant sur le suivi de l'évolution du véhicule contractuel avec l'Alliance.

La vice-présidente par intérim mentionne que les tableaux qu'elle présente donnent une suite aux commentaires émis par les membres lors de la séance du 8 octobre 2020. Elle parcourt d'abord la synthèse de l'évolution du projet CASA où elle porte à l'attention des membres les modifications apportées au tableau. Par la suite, elle présente un suivi de l'évolution du véhicule contractuelle avec l'Alliance.

Des questions sont posées par les membres et la vice-présidente par intérim y répond.

La PCD propose de joindre dorénavant le tableau portant sur l'évolution du projet CASA au suivi de projet. Les membres agrément à cette suggestion et remercient l'équipe pour le travail effectué sur la présentation de l'information.

3.2 Suivi du projet

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques et chef de projet CASA dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-CAPV-3 b) du 20.10.15, un tableau de bord exécutif sur le suivi du projet CASA.

La directrice générale principale CASA parcourt la présentation. Elle mentionne que le plan de la livraison 2 (L2) est confirmé en termes de portée, de coûts et d'échéancier, que l'appréciation globale des indicateurs basés sur le nouveau plan est au vert et que les composantes du plan global sont stabilisées et progressent comme prévu. Elle présente un suivi de l'avancement du cycle 9.

Par ailleurs, pour répondre à une question soulevée à la séance précédente, la directrice générale principale CASA explique que les RICEFW sont répartis par niveau de complexité tout au long des cycles de réalisation et que les cycles 16 et 17 pourraient être utilisés comme marge de manœuvre au besoin. Aussi, elle présente le tableau des risques de réalisation de la L2 actualisés. Sur 13 risques suivis, six sont au vert et cinq sont au jaune. Elle ajoute que les plans de formation et d'habilitation permettent aux équipiers de gagner en autonomie dans la réalisation de leurs livrables.

En réponse à une question soulevée à l'occasion d'une séance antérieure, la directrice générale principale CASA précise que la mise à niveau de la version 1709 vers la version 1909 de S/4HANA assurera la pérennité de la solution jusqu'en décembre 2024.

Le vice-président et chef de projet CASA présente les prochaines étapes pour les membres des comités et du conseil d'administration (CA), dont la confirmation du budget de la L2 le 10 décembre 2020.

Des discussions s'ensuivent. Des questions sont posées par les membres et les invités y répondent. Il est demandé que la L3 soit indiquée au plan global des activités structurantes du projet (réf. p. 6 de la présentation). Il est demandé également qu'une définition des termes IPC et IPD soit ajoutée.

La vice-présidente aux finances et au contrôle organisationnel par intérim ainsi que la directrice générale principale CASA quittent la séance.

4. COVID-19 – SUIVI

La PCD brosse un bref portrait de la situation entourant la COVID-19 à la Société de l'assurance automobile du Québec (Société). Elle mentionne que, malgré les changements de palier d'alerte dans les différentes régions du Québec, aucun risque additionnel n'est identifié à la Société. Elle souligne que chaque annonce de nouvelles mesures engendre des questions de la part des employés et des clients. Les derniers changements annoncés ont suscité des questions sur les déplacements entre les régions de la part des employés et des clients. La réponse de la Société est claire, les protocoles instaurés dans les centres de services assurent la sécurité des employés et des clients, et ce, quelle que soit la couleur attribuée à sa région. Par ailleurs, elle mentionne qu'une

revue complète des mesures mises en place à la Société a été faite à la suite de changements de palier d'alerte faisant passer certaines régions du Québec du jaune au rouge et qu'aucun ajustement des protocoles n'a été nécessaire.

En ce qui concerne le service à la clientèle, la PCD souligne que la situation s'améliore constamment. Elle porte à l'attention des membres l'entrée en vigueur des nouvelles mesures concernant le transport rémunéré de personnes. Elle mentionne que tout se passe bien.

La PCD mentionne que depuis le début de la vague 2, les employés ayant été testés positifs à la COVID-19 ont contracté le virus dans leur milieu de vie personnel.

Des questions sont posées par les membres et la PCD y répond.

5. PLAN DE TRAVAIL – DISCUSSION

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques et chef de projet CASA dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-CAPV-5 du 20.10.15, un projet de plan de travail pour les séances conjointes du comité des technologies de l'information (CTI) et du comité actif-passif et vérification (CAPV) de 2021.

Le vice-président et chef de projet CASA présente le projet de plan de travail selon deux scénarios. L'un qui permet un arrimage avec les cycles du projet CASA et l'autre qui est un calque de l'année 2020. Les membres optent pour le scénario qui est en droite ligne avec le suivi du projet. La PCD précise que les suivis qui seront faits auprès des membres du CA correspondront à cette séquence. Un plan de travail ajusté sera déposé aux membres pour approbation à la séance de décembre 2020.

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques et chef de projet CASA quitte la séance.

6. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'est inscrit à ce point à l'ordre du jour.

7. PROCHAINE SÉANCE

La date de la prochaine séance conjointe du CTI et du CAPV est à déterminer.

8. HUIS CLOS DES MEMBRES AVEC LE DIRECTEUR DE LA VÉRIFICATION INTERNE ET DE L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES

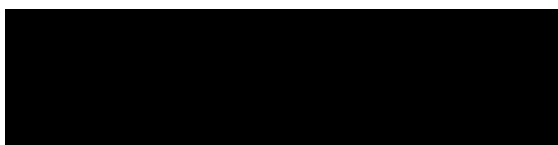
Il est décidé de reporter ce huis clos.

9. HUIS CLOS DES MEMBRES AVEC LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION

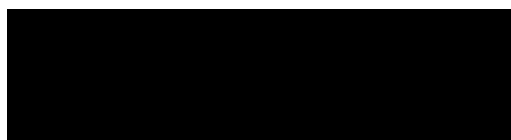
Les membres se réunissent à huis clos avec la PCD.

10. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent à huis clos.

11. LA SÉANCE EST LEVÉE À 12 H 30

Présidente



Secrétaire générale